

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DE RÉCOLTE DE SÈVE

PERMIS DE CULTURE ET D'EXPLOITATION
D'UNE ÉRABLIÈRE À DES FINS ACÉRICOLES

À SOUMETTRE À LA MRC AVANT LE 1^{ER} JUIN

Année :

Numéro de permis :

Numéro de l'érablière :

Municipalité :

IDENTIFICATION DU OU DES TITULAIRES

Titulaire (s) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

DESCRIPTION DE L'ÉRABLIÈRE

Localisation (lot, rang, canton) :

Superficie du permis : hectare(s)

Superficie productive (excluant bâtiments, chemins, etc.) : hectares(s)

Capacité d'entaille du permis (NB) : entaille(s)

PRODUCTION

Titulaire d'un contingent PPAQ? Oui ☐ Non ☐

Nombre d'entailles effectuées : _____

Quantité de sirop produit (litre ou gallon impérial) (kilo ou livre) : _____

Volume de sève récoltée* (litre ou gallon impérial) (tonne anglaise ou métrique) :

* Dans le cas où l'eau recueillie n'est pas transformée sur place.

Système principal de cueillette utilisé : Tubulure ☐

Récipients ☐

Commentaires :

SIGNATURE DU TITULAIRE : _____ DATE : _____

NB. Ce rapport est une obligation légale du titulaire d'un permis de culture et d'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles en vertu de l'article 25 du Règlement sur les permis d'intervention.